

MILVIGNES/BOUDRY Une étude de circulation débloque un projet sur trois: la salle d'escalade peut se construire. Le centre d'affaires reste d'actualité.

Ça bouge sur la plaine d'Areuse



Une première étude sur la circulation au carrefour des Chézards permet de construire une halle d'escalade sur un terrain voisin de l'aérodrome (au centre), où un hangar doit être refait. DAVID MARCHON

FREDERIC MERAT

Est-ce le début du démarrage des projets immobiliers qui boucbonnent à la plaine d'Areuse? En tout cas, le feu est définitivement passé au vert pour la halle d'escalade C+, à Colombier.

Les opposants ont renoncé à recourir après que la commune de Milvignes a délivré le permis de construire. «Nous sommes très contents que cela se débloque enfin, surtout pour les promoteurs du projet, qui ont fait preuve de patience», réagit la conseillère communale Josette Schaer.

«Il y a eu une malheureuse collision de calendrier avec le projet Areuse Business Center», à proximité, mais sur le territoire de Boudry. Nacera Larfi, qui porte le projet C+ avec son compagnon, confirme: «Nous avons été pris en otages pour régler un certain nombre de problèmes et nous avons servi à débloquer pas mal de choses.»

Une étude de circulation et d'accessibilité a ouvert la voie à ce projet. Réalisée par le bureau d'ingénieurs-conseils Citec, elle a pris en compte, à l'horizon 2020, les projets Areuse Business Center (ABC), avec 350 places de travail et un parking pour une centaine de véhicules, ainsi que la halle de grimpe, avec septante utilisateurs par jour et une quarantaine de places de parc, partagées avec l'aérodrome.

Etude engageante

«L'étude montre que le carrefour des Chézards présente une excellente coordination entre les différents utilisateurs, avec la route et le tram, et qu'il offre une marge de 30% pour l'augmentation du trafic», souligne Jean-Pierre Leuenberger, conseiller communal à Boudry. Cela dit, «quelques aménagements mineurs sont nécessaires», ajoute Josette Schaer. «Nous allons le faire en collabora-

« Un grand pas a été franchi, mais une réflexion globale doit encore être menée. »

THIERRY DE POURTALÈS
PRÉS. DE L'ASSOCIATION OPPOSANTE

tion avec la commune de Boudry d'ici à ce que la halle de grimpe soit opérationnelle.»

Du côté des opposants, le président de l'Association des propriétaires fonciers de la plaine d'Areuse retient qu'un «grand pas» a été franchi. «Les deux conseillers communaux nous ont confirmé que les accès à la zone urba-

nisée de la plaine se feront uniquement par ce carrefour, qui sera adapté, et en aucun cas par l'ouest», explique Thierry de Pourtalès. Par ailleurs, «Boudry nous a confirmé sa volonté et celle du canton de préserver la plaine en zone agricole.»

L'Etat aurait dû piloter

L'association demande toujours une «réflexion globale» par rapport aux différents projets, d'autres étant aussi dans l'air. Une deuxième étude sur la circulation et le parage est d'ailleurs en cours. Ses résultats sont attendus entre octobre et novembre, selon Josette Schaer.

L'association opposante «regrette que l'Etat n'ait pas pris le pilotage dans une situation compliquée entre deux communes, avec des zones au statut différent, à proximité du Littoral et de l'autoroute». Quant aux projets de hangar (lire ci-contre) et de centre d'affaires, outre le fait qu'ils

doivent être intégrés dans une perspective plus large, «ils doivent répondre aux exigences réglementaires de construction et comporter notamment des toitures végétalisées», note Thierry de Pourtalès.

Sur ce point, la discussion est encore ouverte avec le maître d'ouvrage du projet ABC. Celui-

ci est maintenu, malgré la défection d'un client important, la société éditrice de «L'Express», «L'Impartial» et «Arcinfo». Obligée de quitter à la fin de l'année un site revendu à l'Etat, à côté de la Maladière, elle déménagera tout en restant à Neuchâtel, près du quartier de La Courdre. ◉

NOUVEAU HANGAR ET BUREAUX À L'AÉRODROME

Un troisième projet concerne la plaine d'Areuse. L'Aéroport de Neuchâtel SA (Ansa) veut remplacer un hangar datant des années 1960. Sur les quatre que compte le site, c'est le seul qui appartient à Ansa, propriétaire des terrains. «Victime de la corrosion, il ne va plus tenir longtemps», précise Arsène Gigon, chef de place de l'aérodrome de Colombier. Les coûts sont estimés à près de deux millions de francs, dont 150 000 francs pour le démontage et le recyclage des matériaux, dont de l'amiante.

«Le futur hangar permettra d'abriter des avions qui couchent actuellement dehors», relève Arsène Gigon. Il est prévu d'aménager des bureaux à l'étage, pour des activités liées à l'aviation. L'accès, qui se fait par le tarmac, conditionne en effet leur affectation.

Une demande de permis de construire a été déposée à la fin de l'année dernière auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile. Celui-ci a donné un préavis positif, mais trois oppositions sont en cours de traitement.

PUBLICITÉ



Des lunettes exceptionnelles ne doivent pas être chères. Lunettes : Fielmann.

Fielmann vous montre l'univers de la mode des lunettes à un prix très avantageux, car Fielmann vous accorde **la garantie du prix le plus bas**. Si vous trouvez, dans les six semaines suivant votre achat chez Fielmann, le même produit moins cher ailleurs, Fielmann le reprend et vous le rembourse.

Lunettes complètes modernes

avec verres unifocaux, 3 ans de garantie.

CHF 47.50

Lunettes de soleil à votre vue

verres minéraux unifocaux avec monture en métal ou en plastique, protection contre les UV, 3 ans de garantie.

CHF 57.50

www.fielmann.com

Fielmann